

Année scolaire : 2026/2027

DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE

**Cette autorisation est à remettre obligatoirement au service des Affaires scolaires et Périscolaires
au plus tard 7 jours avant la date d'effet (direction.afsp@ville-lhay94.fr)**

A défaut, l'enfant ne sera pas autorisé à quitter le centre après les temps périscolaires

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant

Lieu : Niveau scolaire :

1) **Pour tous les enfants :**

☐ l'accueil du soir à compter de 17h00

☐ l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires à compter de 17h00

Accompagné(e) d'un adulte ou d'une personne âgée de plus de 12 ans (mentionnée sur la fiche d'inscription) et pour laquelle la Mairie a donné son accord (se munir de toute pièce justifiant de l'identité) :

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Lien avec l'enfant :

2) L'autorise à quitter : **Uniquement pour les enfants en élémentaire :**

☐ L'Accueil de Loisirs du Mercredi,

☐ à 13h30, après le repas

☐ à partir de 15h00, sans retour possible pour pratiquer une activité extérieure :

☐ Conservatoire à Rayonnement Départemental site de L'Hay-les-Roses

☐ CAL

☐ AVARA

☐ à compter de 17h

3) L'autorise à quitter : **Uniquement pour les enfants en CM2 :**

☐ l'accueil du soir à compter de 17h00

☐ l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires à compter de 17h00

☐ Je suis informé(e) que dès la sortie du centre de loisirs, mon enfant ne sera plus sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

N° de téléphone en cas d'urgence :

☐ Je certifie en outre que mon enfant bénéficie d'une assurance « responsabilité civile ».

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Le Signature

Lu et approuvé

Signature